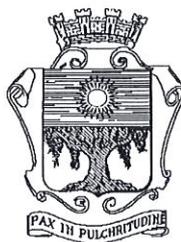


AR PREFECTURE

006-210600110-20190404-07-DE  
Reçu le 10/04/2019



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VII - STADE INTERCOMMUNAL BEAULIEU-SAINT JEAN CAP FERRAT :  
COMMISSION SYNDICALE – EXERCICE 2019 – VOTE DE LA SUBVENTION

Séance Publique Ordinaire du 4 AVRIL 2019  
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Claude CALIMAR, Mme Arzu BAS-PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. André RIOLI, M. Philippe RASTOLDO, Mme Carolle LEBRUN, M. Stefan VOISIN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : M. Bernard MACCARIO à M. Guérino PIROMALLI, M. Guy PUJALTE à M. le Maire, Mme Françoise SANCHINI à Mme Joëlle HENON-DECOUARD, Mme Evelyne BOICHOT à Mme Yvette RODA, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à Claude CALIMAR, M. Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, Mme Sophie REID à Mme Marie-José LASRY, M. Bernard MAILLE à M. Stefan VOISIN, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 17

VOTANTS : 26

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 28 mars 2019

AR PREFECTURE

006-210600110-20190404-07-DE  
Reçu le 10/04/2019



VILLE DE BEAULIEU SUR MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2019

VII - STADE INTERCOMMUNAL BEAULIEU-SAINT JEAN CAP FERRAT :  
COMMISSION SYNDICALE – EXERCICE 2019 – VOTE DE LA SUBVENTION

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Afin d'assurer la bonne gestion du stade intercommunal Beaulieu-Saint Jean Cap Ferrat, il y a lieu de verser, comme chaque année, à la commission syndicale, une subvention de 50.000 €.

Il est précisé que cette subvention pourra être complétée si nécessaire selon les besoins en cours d'année.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- Décide de verser une subvention de 50.000 € à la commission syndicale du stade intercommunal Beaulieu-Saint Jean Cap Ferrat.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

  
Le Maire,  
Roger ROUX